

Le mercredi 28 avril 2004

**CANADA**

Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 avril 2004, à 19 h, au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault, Denise Miron Marion, Louise Larocque, Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Chantal Galipeau, Madeleine Aumond et Stéphanie Pilon et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Bernard Caron, Éric Éthier et Robert Chalifoux, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire) et madame Marie-Anne Poulin, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : Messieurs Reid Soucie et Damien Lafrenière

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard,	Directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin	Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire
M. Alain Royer,	Directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information
M. Michel Houde,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, salut les commissaires et les autres personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2004-CC-035

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Madeleine Aumond que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2004-03-31  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Compte rendu du conseil général des 23 et 24 avril (Madeleine Aumond)
- 6- Sondage (élections scolaires)

Le mercredi 28 avril 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-035) suite

- 7- Inauguration de la nouvelle salle du conseil des commissaires
- 8- Expulsion d'un élève (huis-clos)
- 9- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 23 mars 2004

**10- Forums régionaux**

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

(Aucun point)

**C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Registre des chèques
- 2- Règles budgétaires 2004-2005
- 3- Échéancier des opérations en prévision du renouvellement des contrats de transport scolaire pour l'année 2004-2005
- 4- Procès-verbal du comité consultatif de transport du 18 mars 2004

**D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Adoption calendrier jours chômés et payés 2004-2005
- 2- Démission enseignante
- 3- Compte rendu : CRT (enseignant), 2004-02-17
- 4- Compte rendu : SST, 2004-03-10
- 5- Compte rendu : comité insertion professionnelle, 2004-02-26 et 2004-04-02
- 6- Comité sélection directrice adjointe ou directeur adjoint, CÉHG (un poste à temps plein et un poste à temps partiel)
- 7- Comité sélection directrice adjointe ou directeur adjoint (50 %), Pontiac Primaire
- 8- Modification à la résolution 2004-CC-031 (**point déplacé de D-9 à D-8**)
- 9- Comité sélections adjointe ou adjoint administratif, Établissement des adultes CSHBO (**point déplacé de D-8 à D-9**)
- 10- Calendrier des réunions

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

- 1- Soumission, entretien de gazon 2004-2005, école St-Nom-de-Marie, Lac-Ste-Marie
- 2- Villages branchés
- 3- **Entente Ville de Maniwaki et CÉHG**

**F) AUTRES :**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

**PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE :** mercredi 26 mai 2004, à Maniwaki

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 28 avril 2004

**A-2A) RÉSOLUTION 2004-CC-036**

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 31 mars 2004**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Galipeau que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 31 mars 2004 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction au point E-2-A (écrire «Le début» au lieu de «La fin» au commencement de la dernière phrase) et une correction à la liste des présences (la commissaire madame Louise Larocque était absente).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2B) Suivis**

Pas de suivi.

**A-3 Parole au public**

Pas de question du public.

**A-4 Correspondance**

Mme Thonnard et M. Beaudin répondent aux questions des commissaires concernant diverses pièces de la correspondance. Au niveau de la pièce 1, la commissaire madame Louise Larocque propose que soit adoptée et envoyée une résolution d'appui à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, au sujet d'une mesure pour assurer le renouvellement des équipements informatiques.

**RÉSOLUTION 2004-CC-037**

**Mesure pour assurer le renouvellement des équipements informatiques**

**CONSIDÉRANT** que le plan de cinq ans du ministère de l'Éducation pour l'implantation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (mesure 50590) a pris fin le 30 juin 2001;

**CONSIDÉRANT** que cette mesure prévoyait un montant annuel d'environ 55 \$ par élève pour l'acquisition d'équipements informatiques à des fins pédagogiques;

**CONSIDÉRANT** que la plupart des équipements acquis avec la mesure 50590 sont maintenant désuets;

Le mercredi 28 avril 2004

**(RÉSOLUTION 2004-CC-037) suite**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de remplacer de façon régulière ces dits équipements pour répondre adéquatement aux besoins de l'enseignement et de la réforme de l'éducation;

**CONSIDÉRANT** l'annonce du 16 décembre dernier, soit la mesure 50670 pour l'achat d'équipements informatiques à des fins pédagogiques;

**CONSIDÉRANT** que cette mesure consentie pour l'année 2003-2004 ne prévoit qu'une somme d'environ 8 \$ par élève et que ce montant est nettement insuffisant pour remplacer ne serait-ce qu'une partie des équipements informatiques désuets acquis avec la mesure 50590;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Louise Larocque de demander au ministère de l'Éducation de bonifier sa nouvelle mesure 50670 pour la rendre équivalente à l'ancienne mesure 50590 et de l'intégrer aux règles budgétaires des commissions scolaires de façon permanente afin d'assurer le remplacement continu des équipements informatiques désuets servant à l'enseignement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-5 Compte rendu du conseil général des 23 et 24 avril (Madeleine Aumond)**

La commissaire madame Madeleine Aumond fait un compte rendu des délibérations du conseil général des 23 et 24 avril. Il en ressort les points suivants :

- La commission permanente de l'éducation s'attarde à la formation générale. La commissaire madame Madeleine Aumond précise la teneur actuelle des débats.
- L'ajout d'une heure d'enseignement au primaire est retardé.
- Les priorités pour la réforme en 2004-2005 seront le maintien du support au 3<sup>e</sup> cycle du primaire et la mise en place de la réforme pour le secondaire.
- Des démarches sont faites au niveau des régimes pédagogiques.
- Les règles budgétaires ont fait l'objet de discussions.
- La démocratie scolaire est un dossier important actuellement en cours.
- Les négociations avec les syndicats se déroulent très bien.
- Un montant de base de 500 \$ par commission scolaire serait demandé et ferait l'objet d'une proposition à la prochaine assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

**A-6 Sondage (élections scolaires)**

Mme Thonnard résume les discussions tenues le 13 avril dernier, à Kazabazua, concernant la consultation sur la démocratie scolaire. La prochaine rencontre aura lieu le 10 mai, à 17 h 30, au même endroit et M. Houde propose que chaque commissaire fasse parvenir au secrétariat général, avant le 7 mai, les dix points prioritaires qu'il ou elle aimerait voir aborder à cette rencontre. Une compilation de chacune des listes de points sera faite et dix points seront choisis pour la rencontre.

Le mercredi 28 avril 2004

**A-7 Inauguration de la nouvelle salle du conseil des commissaires**

Mme Thonnard mentionne les dates d'inauguration de la nouvelle salle du conseil des commissaires, d'abord le 26 mai, à 16 h, pour l'inauguration de la salle du conseil, ensuite le 16 juin, à 16 h, pour l'inauguration des équipements multimédia (ouverte aux partenaires).

**A-8 RÉSOLUTION 2004-CC-038 Demande de huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter du point A-8 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2004-CC-039 Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2004-CC-040 Expulsion d'un élève**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Madeleine Aumond que la commission scolaire, en vertu de l'article 242 de la *Loi sur l'instruction publique*, procède à l'expulsion de l'élève dont le numéro de fiche est 0072033, pour le reste de l'année scolaire 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-9 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 23 mars 2004**

Le compte rendu est déposé.

**A-10 Forums régionaux**

Mme Thonnard dépose une documentation sur le sujet et explique la façon dont se dérouleront ces forums. Elle suggère aux commissaires d'aller s'inscrire sur Internet. Il y aura un tirage au sort pour choisir les participants et participantes aux forums.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

Pas de point.

**C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE**

**C-1 RÉSOLUTION 2004-CC-041 Registre des chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres des chèques qu'a effectué la commissaire madame Madeleine Aumond;

Le mercredi 28 avril 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-041) suite

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que les registres des chèques de la CSHBO du 25 mars au 8 avril 2004 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-2 Règles budgétaires 2004-2005**

M. Beaudin présente le projet de règles budgétaires et en explique les principaux points. Entre autres, il note que le ministère défraiera les coûts de système, accordera des allocations spécifiques (aide aux devoirs, etc.), procédera à des changements majeurs dans le financement du transport scolaire et officialisera les coupures attendues à la formation générale des adultes. M. Beaudin souligne aussi les conséquences monétaires de ces changements sur la situation financière de la commission scolaire et donne des informations sur l'échéancier de la planification budgétaire. Mme Thonnard apporte des précisions sur l'enveloppe fermée des adultes et les conséquences de cette perte de revenus sur les cinq prochaines années.

**C-3 RÉSOLUTION 2004-CC-042 Échéancier des opérations en prévision du renouvellement des contrats de transport scolaire pour l'année 2004-2005**

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a mandaté un comité de négociations des contrats de transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité de négociation du transport scolaire a, conformément à son mandat, recommandé au conseil des commissaires un échéancier des opérations en prévision du renouvellement des contrats de transport pour l'année 2004-2005;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu d'adopter l'échéancier, tel que déposé par le responsable du transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-4 Procès verbal du comité consultatif de transport du 18 mars 2004**

M. Beaudin dépose le procès verbal.

**D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**D-1 RÉSOLUTION 2004-CC-043 Adoption du calendrier des jours chômés et payés 2004-2005**

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

Le mercredi 28 avril 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-043) suite

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2004-2005, tel que présenté par le directeur des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

1<sup>er</sup> juillet 2004  
 6 septembre 2004  
 11 octobre 2004  
 24 au 31 décembre 2004  
 3 au 6 janvier 2005  
 2, 3, 4 mars 2005  
 25 et 28 mars 2005  
 23 mai 2005  
 24 juin 2005

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-2** RÉSOLUTION 2004-CC-044 **Démission enseignante**

**CONSIDÉRANT** la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par madame Lise Grondin, enseignante au primaire à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau (école élémentaire et secondaire de Gracefield);

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier de prendre acte de la démission de madame Lise Grondin en date du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-3** **Compte rendu : CRT (enseignant), 2004-02-17**

M. Houde dépose le compte rendu.

**D-4** **Compte rendu : SST, 2004-03-10**

Dépôt du compte rendu.

**D-5** **Compte rendu : comité insertion professionnelle, 2004-02-26 et 2004-04-02**

Le compte rendu est déposé.

**D-6** RÉSOLUTION 2004-CC-045 **Comité de sélection, directrices adjointes ou directeurs adjoints, Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

**CONSIDÉRANT** l'adoption du plan d'effectif;

Le mercredi 28 avril 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-045) suite

**CONSIDÉRANT** la mise en place d'un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste de directrice adjointe ou directeur adjoint (temps plein) et le poste de directrice adjointe ou directeur adjoint (temps partiel 50 %);

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier de former un comité de sélection composé de cinq (5) membres. Le présent comité sera composé de deux (2) commissaires, de la direction générale, de la direction de l'école et d'une personne ressource.

Membres du comité de sélection :

Robert Chalifoux  
Diane Nault

Substituts :

Chantal Galipeau  
Daniel Moreau

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-7** RÉSOLUTION 2004-CC-046

**Comité de sélection, directrice adjointe ou directeur adjoint (50 %), Primaire Pontiac**

**CONSIDÉRANT** l'adoption du plan d'effectif;

**CONSIDÉRANT** la mise en place d'un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste de directrice adjointe ou directeur adjoint (50 %);

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault de former un comité de sélection composé de cinq (5) membres. Le présent comité sera composé de deux (2) commissaires, de la direction générale, de la direction de l'école et d'une personne ressource.

Membres du comité de sélection :

Annette Dumouchel  
Stéphanie Pilon

Substituts :

Denise Miron Marion  
Guylaine Marcil

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Le mercredi 28 avril 2004

**D-8** RÉSOLUTION 2004-CC-047 **Modification à la résolution 2004-CC-031**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Louise Larocque d'ajouter à cette résolution les mots «ainsi que l'ajout d'un adjoint administratif ou d'une adjointe administrative à l'établissement des adultes CSHBO, dans l'organigramme de la commission scolaire», après les mots «...à l'établissement Primaire Pontiac».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-9** RÉSOLUTION 2004-CC-048 **Comité de sélection, adjointe ou adjoint administratif, établissement des adultes CSHBO**

**CONSIDÉRANT** l'adoption du plan d'effectif;

**CONSIDÉRANT** la mise en place d'un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste d'adjointe ou adjoint administratif à l'établissement des adultes CSHBO;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Louise Larocque de former un comité de sélection composé de cinq (5) membres. Le présent comité sera composé de deux (2) commissaires, de la direction générale, de la direction de l'école et d'une personne ressource.

Membres du comité de sélection :

Éric Éthier  
Annette Dumouchel

Substituts

Chantal Galipeau  
Robert Chalifoux

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-10** **Calendrier de réunions**

Les commissaires échangent sur le calendrier des réunions du conseil des commissaires en 2004-2005.

**E)** **SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

**E-1** RÉSOLUTION 2004-CC-049 **Soumissions, entretien de gazon 2004-2008, école primaire St-Nom-de-Marie, Lac-Ste-Marie**

**CONSIDÉRANT** les trois (3) soumissions reçues de :

Entreprises Crêtes  
Entreprises Jonath  
Entretien de pelouses G.P.

Le mercredi 28 avril 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-049) suite

CONSIDÉRANT l'appel d'offre dont l'ouverture était le 26 avril 2004, à 10 h, et le tableau comparatif suivant :

Entreprises Crêtes	900,00 \$
Entreprises Jonath	1 800,00 \$
Entretien de pelouses G.P.	1 265,00 \$

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier et résolu d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon 2004-2005, pour l'école primaire St-Nom-de-Marie, Lac-Ste-Marie, au montant de **900,00 \$** (taxes incluses) par année, déposée par **Entreprises Crêtes**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-2 Villages branchés**

M. Royer fait le point sur ce dossier et explique que la CSHBO, tout comme les autres commissions scolaires de l'Outaouais, attend la confirmation de l'octroi de l'aide financière du programme.

**E-3 RÉSOLUTION 2004-CC-050 Adoption de l'entente avec la Ville de Maniwaki concernant un terrain de balle**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau d'adopter le projet d'entente entre la commission scolaire et la Ville de Maniwaki, au sujet de la relocalisation d'un terrain de balle à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau et d'autoriser le président et la directrice générale à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F) AUTRES :**

**F-1 Questions des commissaires**

Mme Thonnard répond aux questions des commissaires.

**F-2 RÉSOLUTION 2004-CC-051 Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 mai 2004, à Maniwaki.*

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

\_\_\_\_\_  
Président